

ECOLE ELEMENTAIRE BLED – SAINT-MAUR DES FOSSES
PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
VENDREDI 07 NOVEMBRE 2014

Le 7 novembre 2014 à 19h à l'école élémentaire O. & E. BLED se sont réunies en conseil d'école les personnes suivantes :

Directrice : Mme NAMYSL

Municipalité : M. Julien KOCHER (Maire-adjoint délégué à l'enseignement, aux activités périscolaires et à la petite enfance)

Déléguée Départemental de l'Education Nationale : Mme PFOHL

Les professeurs des écoles : Mme MEKACHER, Mme GUEGUEN, Mme MEDALLI, Mme LEVIER, Mme BEGUIN, Mme CLOUET, Mme DESHAYES, Mme DASSIBAT, Mme POISSON, Mlle SCHMUCK, Mme MADON, Mme PONS, Mme AUGER, Mme CHARBONNEAU, Mme MICHAELLI, Mme VANDERQUAND, Mme MATHIEU

Pour le RASED : Mme BRISAC, enseignante d'adaptation

Les représentants des parents d'élèves :

PEEP : Mme MARTIN, Mme GISCOS, M. FAYOLLE, Mme KNEFEL, Mme SAGNELONGE, Mme MARCHAND, Mme BECHE

API : M. CLEVES, Mme PEYTAVIN, Mme NOE, Mme CHASSANY

FCPE : M. DUQUOC, Mme BOURGAIN, Mme JORGE,

Secrétaire de séance : M. CLEVES

La séance débute à 19h15 et se termine à 21h30.

Questions scolaires :

1. Vote du nouveau règlement intérieur de l'école
Lecture en séance du projet de règlement intérieur qui a été modifié par rapport à l'année dernière pour tenir compte du règlement type départemental.
Le règlement a été voté à l'unanimité en y apportant les modifications ci-dessous :
 - ajout de la référence au « principe de laïcité de l'école publique »
 - précision sur les chaussures interdites à l'intérieure de l'école à savoir les tongs et les chaussures à talon
 - ajout de la possibilité de remplacement lorsqu'un livre scolaire est détérioré: « les parents seront tenus de rembourser le prix de tout livre scolaire détérioré ou de le remplacer ».

2. Bilan de rentrée
La rentrée scolaire s'est bien passée.
La Directrice formule deux remarques :
 - la mise en place de classe de double niveau n'est pas une sanction mais obéit à une logique arithmétique lorsque le nombre d'enfants d'un niveau ne permet pas de constituer une classe complète. Dans la plupart des cas, les enfants sont choisis car ils sont autonomes, c'est-à-dire capables de travailler seuls quand la maîtresse est avec l'autre niveau.
 - les réunions de rentrée ne doivent pas faire l'objet d'une tentative de déstabilisation des enseignantes au prétexte qu'elles sont nouvelles dans l'école. En effet, quelques réunions ont été « tendues » avec des questions qui n'ont pas lieu d'être et sont à la limite de la courtoisie.

3. Projet d'école

Rappel : le projet d'école 2013-2017 entré en vigueur à la rentrée 2014 comporte 3 grands axes :

- Entrée de l'école dans l'ère du numérique pour favoriser la réussite des élèves ;
- Développer la coopération avec les parents pour rendre l'école plus lisible
Pour le volet « rendre l'école plus lisible », La Directrice vient d'abonner l'école à Beneylu School (Espace Numérique de Travail (ENT) libre conçu spécialement pour l'école primaire).
- Mise en place de parcours culturels pour lutter contre les inégalités sociales
Pour le volet « parcours culturels » l'école a choisi cette année le thème de la Grande Bretagne.

4. Coopérative scolaire :

L'école commence l'année avec 3 748.25 euros en banque provenant du report de l'année scolaire précédente. Pour l'instant il n'y a pas d'opérations comptables. Mme Namysl montrera les comptes au prochain conseil d'école. Les demandes de participation aux parents pour cette année sont en cours.

5. Entrée de l'école dans le numérique et équipement de l'école

L'équipe pédagogique considère que l'école n'est pas assez dotée en matériel au vu de sa taille et de la configuration des locaux.

La Mairie rappelle que dans un premier temps l'école a été dotée de TNI (tableau numérique interactif) dans le cadre d'un plan sur 3 ans basé sur des demandes formulées par les enseignants. Conformément à la communication de la Mairie, il est envisagé de doter en totalité les classes de CM1 et CM2. Les classes concernées et le rythme de dotation pour l'année 2015 seront inscrits dans le Budget 2015 qui sera voté avant la fin de l'année. Compte tenu de la nature importante des travaux, ceux-ci sont dans la plupart des cas possibles uniquement pendant les congés d'été.

La Mairie essaiera, dans la mesure du possible, de nous indiquer pour l'école Bled les classes concernées lors du prochain Conseil d'Ecole.

6. Activités pédagogiques complémentaires (APC)

Rappel : l'APC remplace l'aide personnalisée. D'une durée d'une heure par semaine, au lieu de deux heures initialement, elle s'adresse pour l'instant aux enfants qui rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages. Elle offre un large champ d'action pédagogique et permet d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre. Elle a lieu sur le temps du midi. Les parents sont informés de la démarche et doivent donner leur accord au préalable : soit de manière individuelle quand l'APC est recommandée par l'enseignante ; soit pour toute la classe en début d'année.

Pour cette année, le mode de fonctionnement est le même que l'année dernière ; la seule différence est que l'école est dédoublée le lundi et le jeudi. Chaque classe ne fait plus qu'une séance par semaine mais sur une durée plus longue.

7. Point sur les Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS)

L'école dispose de 7 AVS pour 12 enfants (hors Classe pour l'Inclusion Scolaire - CLIS) ayant des dossiers MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

Toutes les AVS ont un temps de travail de 20h et ont au minimum 2 enfants ou plus pour les 3 AVS mutualisées.

A ce jour, tous les enfants ont leur AVS.

8. Point sur les sorties, spectacles, classes transplantées, kermesse

- Kermesse : la Directrice a annoncé qu'elle n'organisera pas la kermesse cette année par manque de temps. Les parents d'élèves doivent réfléchir à une alternative et s'assurer de la présence suffisante de parents sur les stands et plus particulièrement veiller à une rotation équitable des temps de présence.

- Classe transplantée (voyage en classe découverte) : concerne les classes de CM2 et CM1/CM2. La Mairie indique que l'ajout de la CLIS fait l'objet d'un appel d'offre.
- Sorties : le budget Car de 9,5 euros par enfant est maintenu pour permettre à chaque enfant une sortie en car au cours de l'année. Les enseignants qui le souhaitent peuvent organiser d'autres sorties en car ou en bus sur la coopérative et/ou en demandant une participation aux parents.

9. Communication aux parents concernant la journée du 13 octobre

Les parents font remonter au Conseil que le courrier d'information rédigé par l'Education Nationale (DASEN) n'était pas clair notamment sur le fait que l'école était fermée le matin.

10. Devoirs du vendredi pour le samedi

Les associations de parents d'élève font remonter au Conseil que la mise en place d'une ½ journée le samedi matin s'est également accompagné d'une soirée de devoir supplémentaire. Cette charge supplémentaire rajoute de la fatigue pour les enfants et les parents qui doivent déjà s'adapter aux nouveaux rythmes scolaires en ce début d'année.

En conséquence, il a été demandé aux enseignants d'alléger au maximum les devoirs le vendredi soir.

11. Conseil école collège :

Rappel : Le décret no 2013-683 du 24-7-2013 institue un conseil école-collège et associe un collège public et les écoles publiques de son secteur de recrutement afin de contribuer à améliorer la continuité pédagogique et éducative entre l'école et le collège.

La mise en place du conseil école-collège s'est effectuée progressivement au cours de l'année 2013-2014 afin que son premier programme d'actions soit adopté pour être mis en œuvre à compter de la rentrée scolaire de 2014.

La Directrice indique que ce conseil est désormais mis en place et qu'elle va contacter les collèges de secteur (Pierre Ronsard & Louis Blanc) pour mettre en place les réunions faire avancer les projets d'échange (défi/rallye géométrie pour Pierre Ronsard et défi lecture pour Louis Blanc).

Questions extra scolaires :

1. Problèmes de communication avec la mairie,

La Directrice indique à la Mairie les problèmes de communication qu'elle rencontre en insistant sur le fait que les décisions sont prises sans information à la Directrice en fournissant quelques exemples :

- non communication du budget (seul le solde a été donné le 16 octobre, mais pas le mode de calcul, ni le montant des crédits), l'école a commandé « à l'aveugle »
- Nouveaux horaires de travail de la gardienne transmis à l'intéressée mais pas à la Directrice, idem pour le personnel de service,
- l'école n'est pas informée des travaux faits en majorité le mercredi et donc en dehors de la présence de l'équipe enseignante.

M Kocher s'engage à apporter plus de lisibilité à l'action de la mairie et à apporter des améliorations sur le plan de la communication.

Pour le suivi des budgets alloués par la Mairie aux écoles (45 Euros/enfants), celles-ci doivent se doter de leur propre outil de gestion même si la Mairie réfléchit à un outil de consultation instantané.

2. Demande de budget supplémentaire pour les Enseignements de Langue et de Culture d'Origine (ELCO)
Les enseignants intervenants dans le cadre des ELCO et rémunérés par les Ambassades respectives ne disposent pas d'un budget de fonctionnement pour l'achat du matériel scolaire et pédagogique. Le débat porte sur qui doit supporter cette charge.

La Mairie indique que ce n'est pas à la commune de donner un budget spécifique et qu'elle fournit déjà gracieusement les locaux. De son côté, la Directrice indique qu'elle n'est pas d'accord pour impacter le budget de l'école pour ces cours.

3. Travaux en cours :

La Mairie rappelle qu'il existe 3 niveaux d'intervention :

- *Urgence : intervention sur appel de l'école au centre technique communal*
- *Courant : basé sur un cahier recensant les demandes de réparation réalisées en général le mercredi par une camionnette-atelier.*
- *Travaux/Aménagements : s'inscrivent dans un budget et nécessitent une étude spécifique. Ils font l'objet d'une communication spécifique et sont revus au cours du Conseil d'Ecole afin d'obtenir une réponse des suites à donner par la Mairie.*

La revue de la liste des travaux en cours a été faite au cours du conseil – voir les commentaires en annexe.

Pour préciser et s'assurer d'une compréhension commune sur les travaux, M Kocher va organiser une rencontre entre les responsables des travaux pour la Mairie (Mme Houeix, M Lestrade) et la Directrice pour faire le point et un tour complet de l'école.

4. L'école devait recevoir une classe mobile équipée de tablettes, qu'en est-il ? (en référence au courrier de l'ancien maire reçu à l'école, daté du 6 mars 2014)

Réponse de la Mairie : le courrier envoyé par l'ancien Maire l'a été dans un contexte de campagne électorale et de promesses intenable pour la nouvelle équipe.

La Mairie indique qu'un appel d'offre est en cours pour honorer l'information selon laquelle toutes les classes de CM2 et CM1 seront équipées de TNI. En fonction de l'issue du vote concernant le prochain budget 2015, la Mairie devrait être en mesure d'apporter une réponse au prochain Conseil d'Ecole.

Dans tous les cas, les travaux ne pourront se faire que pendant les congés d'été compte tenu de la nature importante des travaux.

Offre éducative : La Mairie a distribué en fin de Conseil une petite brochure recensant l'ensemble des activités organisées par la ville dans l'école Bled. Ce document fera l'objet d'une distribution aux parents prochainement.

Prochain conseil d'école le Mardi 3 Mars 2015 de 19h00 à 21h00.

ANNEXE

Date 1 ^{ère} demande	Localisation	Interventions/Travaux	Réponse Mairie
29/11/2012	PPMS	Fournir des clés pour la liaison entre tous les bâtiments afin d'évacuer par l'intérieur en cas d'incident.	Engagement que le problème sera réglé dans les plus brefs délais
Il y a très longtemps	Cour de l'école	Construction d'un auvent	Engagement de campagne du nouveau Maire qui fait l'objet d'un recensement et d'un chiffrage en cours à l'échelle de toutes les écoles de Saint-Maur. Réponse au prochaine Conseil d'Ecole.
20/05/2014	Portes de rez-de chaussée en général	Revoir les aimants qui ne retiennent plus les portes	Certains aimants ont été remplacés par la voiture atelier mais il semble qu'il reste encore des aimants défectueux.
12/06/2013 06/07/2013	Toilettes garçons	Mauvaises odeurs récurrentes, problèmes d'aération, enfants trop loin de l'urinoir du fait de l'activation automatique et puissante des chasses d'eau. Le caoutchouc de protection de la porte côté intérieur a disparu, il faut donc le refaire.	La Mairie a reconnu que le système dans son ensemble est défectueux.
7/06/2013	Hall bâtiment CLIS	Encadrement intérieur de la porte d'entrée défectueux	Voir cela avec la voiture atelier
2011	Petit espace près des poubelles jaunes	Création d'un abri vélo pour les enseignants. De plus en plus d'enseignants/de surveillants viennent à l'école en vélo qui encombrant les préaux	Il va y avoir un emplacement pour les vélos des enseignants à côté du local poubelle mais pas d'abri.
03/2014	Rue Carnot / Petit espace près des poubelles jaunes	Création d'un parking à vélo/trottinettes pour favoriser le déplacement en vélo des parents et des enfants	La Mairie indique que des emplacements vélos seront réalisés autour de l'école en phase de test pour expérimentation. Le parking pour trottinette n'est pas envisageable par manque de place.
01/02/2014	CM2A – CE2C	Pb de fenêtres qui ne ferment pas correctement. Elles ont dû être mal posées au départ. Il faudrait faire jouer la garantie décennale.	A l'étude
	Bât CLIS	La porte de secours du CE2A est usée et creusée en bas.	
Juin 2014	CP	Installation de rideaux	
Juin 2014	CPA	Création d'un point d'eau dans la classe pour les séances de peinture	
Octobre 2014	Cour de l'école	Pose d'une horloge	